

## **L'Union sociale pour l'habitat souhaite rapidement engager le travail sur plusieurs chantiers avec le nouveau ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard**

À la suite de la nomination de Jacques Mézard, le Mouvement Hlm souhaite, dans le prolongement des premiers contacts qui ont eu lieu, déployer rapidement plusieurs axes de travail sur lesquels il est déjà fortement investi et qu'il a formulé dans les propositions de son projet Cap Hlm.

Innovant socialement, le Mouvement Hlm a expérimenté depuis trois ans, en partenariat avec le monde associatif, le développement de « logements accompagnés » et a proposé la création d'un « soli-bail Hlm » pour faciliter l'acquisition et la mise à disposition des associations spécialisées de logements.

Innovation technique et responsable, il prend toute sa part au développement de la maquette numérique pour rendre l'acte de construire toujours plus efficace et participe, pour faciliter son déploiement, à l'expérimentation du label « Énergie+/Carbone- ».

Investi dans le numérique, il développe tous les jours de nouveaux services en direction des locataires pour simplifier et améliorer leur qualité de vie quotidienne.

Mobilisé pour relever le défi de la cohésion et de la mixité sociale, il accompagne la mise en œuvre de la loi Égalité et citoyenneté, formule des propositions de simplification, et s'engage pleinement dans le NPNRU.

Le Mouvement Hlm attire également l'attention, pour soutenir le « choc de l'offre » et faciliter la mobilité appelés de ses vœux par le Président de la République, sur la nécessité de pérenniser le cadre de financement du logement social et d'engager au plus vite une démarche de simplification des procédures de maîtrise d'ouvrage, et d'attributions.

Enfin, il souhaite que le Gouvernement, comme s'y était engagé le Président dans la campagne électorale, donne une ambition plus forte au renouvellement urbain et inscrive dans le temps un doublement des moyens de l'ANRU pour répondre aux besoins qui sont immenses.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat : *« Le secteur Hlm est un secteur solide et innovant, actif dans les territoires pour répondre aux besoins des 11 millions de locataires, des demandeurs et des accédants à la propriété modestes. Il est prêt pour répondre aux besoins de la société ».*

Paris, le 22 juin 2017

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**

**Contacts presse :** Joachim Soënard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 52 56